

La charte du jury régional Occitanie

Notre organisation régionale

Un travail collectif

Cette charte est le résultat d'un travail collectif effectué par les membres de jury présents lors de la formation animée par le CRTLO le 05 juin 2023.

En Occitanie, le label est porté par le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs.

- **Le Président du CRTL** porte la responsabilité de la décision collective et des comptes-rendus. Il valide l'attribution du palmarès.
- **Les responsables de jury** représentent le CRTL et sont responsables du bon déroulement de la visite et de la remise du rapport de visite avant l'échéance annoncée par le CRTL. Leur voix est prépondérante.
- **Les membres du jury** (2 ou 3 par visite) sont des élus et des techniciens volontaires avec une compétence en tourisme, paysage, horticulture, espaces verts.

Chacun adhère aux principes énoncés dans les chartes de jury nationale et régionale. Ils ne peuvent évaluer des communes dans leur département de résidence. **Ils s'engagent à œuvrer sans fins professionnelles ou politiques et assurent leur mission avec équité et intégrité.**



Nos bonnes pratiques

Pendant la visite :

- Adopter une attitude respectueuse et courtoise,
- Rester ensemble et éviter de dédoubler les conversations,
- Ne pas hésiter à poser des questions, surtout si la commune oublie des items.
- Ne pas répondre « inexistant » si le critère n'a pas été abordé.
- Ne pas hésiter à engager le dialogue en questionnant ce qui semble incohérent.

Pendant la rédaction du rapport :

- Rechercher le consensus, être bienveillant, permettre l'expression de chacun,
- Être vigilant aux digressions et à la durée de rédaction du rapport
- Refuser d'allonger le temps de visite alloué.
- Faire la part des choses entre le perceptible, ce qui est constaté sur le terrain et le discours de la commune.



La lecture des indicateurs

- « **inexistant** » : pas encore lancé
- « **initié** » : pas encore de résultat, c'est en cours. (attention au déclaratif)
- « **réalisé** » : des résultats tangibles
- « **conforté** » : des actions pérennisées, avec de l'évaluation, développement
- « **NA** » : non abordé pendant la visite.

Soyez vigilant au lien entre discours et actions

Attention à ne pas répondre « inexistant » alors que le critère n'a pas été abordé.

Nos valeurs régionales

LA PÉDAGOGIE ET LE PROGRÈS

Le Jury régional se définit comme un jury pédagogue. Il met l'accent sur l'explication, la transmission d'information à la collectivité qui se fait à la fin de la visite.

Le label est conçu comme une démarche de progression. Les anciens rapports de visites sont pris en compte lors de chaque visite.

A la fin de celle-ci, le jury peut prodiguer des conseils d'orientation (vers des organismes ou techniciens compétents). **Il ne donne pas de conseils trop directs qui pourraient être questionnés par la suite.**

L'ÉCOUTE

Le jury est à l'écoute des communes et transmet leurs besoins et problématiques au CRTL pour qu'il prévoit des actions d'accompagnement.

LA CONTEXTUALISATION

Le Jury Occitanie privilégie le dialogue et prend en compte le contexte de la commune pour l'évaluer. Il estime que la commune doit faire des propositions adaptées aux usages et aux besoins des personnes qui la fréquente. **Il contextualise systématiquement ce qui lui est donné à voir.**

L'ÉQUITÉ

Le jury respecte le temps de visite prévu et n'accepte pas les déjeuners proposés par la commune. Toute invitation à une collation doit être prévue dans le temps de visite.

Les étapes de chaque visite :

- La présentation de la commune,
- La visite de la commune,
- La rédaction du rapport de visite.



Les spécificités en Occitanie

La Région souhaite valoriser l'entrée touristique du label et organise les tournées en accord avec sa politique durable. En ce sens, les offices de tourisme et leurs relais départementaux sont associés à la démarche. Les transports en commun et le covoiturage sont privilégiés, les documents sont digitalisés pour minimiser notre impact. L'organisation évoluera pour une meilleure prise en compte de l'environnement, année après année.

Les modalités pratiques

Les départs de visite se font depuis la ville de Toulouse ou de Montpellier.
Le CRTL prend en charge :

- les frais pour rejoindre le point de RDV en privilégiant les transports en communs.
- les frais de vie (hébergement, déjeuner, frais de transport) pendant la visite.
- Pour tout départ avant 7:00, la nuit de la veille est prise en charge dans la ville de départ.

Les temps forts du label



- **Juillet-Août** - Saison de visites
- **Septembre-Octobre** - Préparation du programme d'accompagnement et du palmarès
- **Décembre** - Assises du cadre de vie et remise des prix
- **Hiver** - Accompagnement des communes
- **Printemps** - Formation du jury et préparation de la saison de labellisation à venir

Une question pendant votre visite ?

Contactez Hélène Lehu au 07 69 89 70 11
ou labelvf@crtoccitanie.fr

